



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service Gestion des carrières, des paies et
SIRH

**ARRÊTÉ PORTANT ÉTABLISSEMENT DE
LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS
AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrises territoriaux,

VU la session du 22 mars 2021 relative aux lignes directrices de gestion pour la période 2021 à 2026,

VU la session du 21 mars 2022 relative à l'ajustement des lignes directrices de gestion pour la période 2022 à 2026 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne est établie comme suit au titre de l'année 2025 :

Voie d'accès	Fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude	Date de 1 ^{ère} inscription
Au choix	CARON Franck FOURNES Geoffrey VOUILLEMIN Marine	01/11/2025 01/11/2025 01/11/2025
<u>Réinscriptions :</u>		
Par examen professionnel	VALLIER Fabrice	01/11/2022
Au choix	CHAXEL Fanny MAXANT Eric MIGNOT Bruno	01/11/2023 01/11/2024 01/11/2024

ARTICLE 2 : La présidente certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site du Département. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérécourse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Chaynesse KHIROUNI
2025.10.23 18:52:02 +0200
Ref:9693297-14599671-1-D
Signature numérique
La Présidente

DESTINATAIRES :

- Madame le payeur départemental
- Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle
- Monsieur le président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle